

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 40

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur DIJOUX Stéphano, 1<sup>er</sup> adjoint

**AFFAIRE N° 36/1807 :**

Maintenance des véhicules, poids lourds et engins communaux (2ème procédure) - Autorisation de signature

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, HOARAU Berthe Denise, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphane, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, NARIA Olivier, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

**REPRESENTE (S) :**

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Madame CHAMBY DJOUMBAMBA Marie Richela), PALIOD Marie Claude (par Madame GUIEN Marie Claire), KHELIF David (par Monsieur NARIA Olivier), TAYLLAMIN Patricia (par Madame JETTER Régine), MOREL Didier (par Monsieur MINATCHY Mariot).

**ABSENTS :**

MM. FONTAINE Michel, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 19 décembre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 10 décembre 2024.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740054-20241216-36-1807-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2024  
Date de réception préfecture : 19/12/2024

**Michel FONTAINE**

**Affaire n°36/1807 : Maintenance des véhicules, poids lourds et engins communaux (2ème procédure) - Autorisation de signature.**

Garage Municipal - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée que suite à l'infructuosité (pour absence de candidature) de plusieurs lots dans le cadre de la première procédure, une nouvelle consultation a été lancée pour la maintenance des poids lourds et engins communaux appartenant à la Ville de Saint-Pierre.

La procédure retenue est celle de l'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-1, L2124-2, R2124-1, R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

- L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) a été envoyé à la publication le mercredi 25 septembre 2024 avec une date limite de remise des offres fixée au jeudi 31 octobre 2024 à 15h00 (heure locale).

- La consultation est composée de CINQ (05) LOTS faisant chacun l'objet de marché distinct en application des articles L2113-10 et R2113-1 du CCP.

- Chaque lot est un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu sans minimum et avec maximum en valeur en application des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du CCP. Les spécifications, la consistance, les minimum et maximum en valeur des accords-cadres à bons de commande sont fixés annuellement comme indiqué plus bas.

La durée de chaque accord-cadre est de QUATRE (04) ans à compter de la date de sa notification. L'accord-cadre pourra être dénoncé par période annuelle sur décision expresse de l'Acheteur.

Le vendredi 06 décembre 2024, la Commission d'Appel d'Offres a décidé de choisir, au titre de l'« offre économiquement la plus avantageuse », conformément aux critères énumérés dans le règlement de la consultation (valeur économique – 60 % / valeur technique – 40%), les offres suivantes :

LOT N°	DESCRIPTION DES PRESTATIONS	Montant annuel (€ HT)		Attributaires des marchés
		Minimum	Maximum	
3E	Réparations mécaniques des engins (constructeur : Kubota)	Sans	60 000	PMI (POTIER MAINTENANCE INDUSTRIELLE)
3G	Réparations mécaniques des engins (constructeur : Mecalac)	Sans	60 000	PMI (POTIER MAINTENANCE INDUSTRIELLE)
3H	Réparations mécaniques des engins (constructeur : Avant)	Sans	60 000	Eurl MHIR
3K	Réparations mécaniques des engins (constructeur : Fenwick-Linde)	Sans	60 000	PMI (POTIER MAINTENANCE INDUSTRIELLE)
5	Réparations carrosseries des poids lourds	Sans	90 000	SARL CAR CLEAN OI

Les sommes dues en exécution seront imputées sur la ligne budgétaire **020 61551 44**.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20241216-36-1807-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2024  
Date de réception préfecture : 19/12/2024

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

• DE L'AUTORISER, lui, l'élue déléguée, le Directeur général des services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER les marchés précités sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution (et s'il y a lieu la décision portant résiliation).

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



Michel FONTAINE

A large, stylized handwritten signature in blue ink that overlaps the printed name "Michel FONTAINE" and extends downwards.